



**La collection
d'œuvres d'art
contemporain
du Cégep de
Saint-Hyacinthe**



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

Mise en contexte

Le Cégep de Saint-Hyacinthe a choisi de placer l'art au cœur de son projet éducatif en favorisant l'accès à sa communauté : les membres de son personnel, sa population étudiante et les bénéficiaires de ses services. Voilà pourquoi, le 21 mai 2003, son conseil d'administration a adopté une politique d'acquisition, de conservation et de diffusion d'œuvres d'art, en vue de développer une collection d'œuvres en art visuel contemporain, produites par des artistes professionnels et représentatives de la réalité culturelle du Québec.

Acquisition des œuvres

Les œuvres sont acquises sur recommandation du comité dans le respect des objectifs de la Politique relative à l'acquisition, à la conservation et à la diffusion des œuvres d'art au Cégep de Saint-Hyacinthe. Le comité est formé de membres du Collège et d'un expert du domaine des arts visuels.

L'objectif recherché est de rendre accessible la plus grande partie possible des œuvres par exposition dans des espaces ouverts au plus grand nombre tels le carrefour, le Corrid'Art, le Centre des médias, certaines salles, etc. Les œuvres pourront également être exposées dans des bureaux individuels avec possibilité d'échanges périodiques. L'accrochage des œuvres dans les espaces publics vise à concilier à la fois leur mise en valeur et la sauvegarde de leur intégrité.

Le comité fondera son choix en tenant compte des critères suivants :

- La qualité et l'intérêt en tenant compte, au besoin, de l'avis d'experts;
- La valeur didactique ou historique de l'œuvre;
- La valeur marchande de l'œuvre, en tenant compte de l'expertise;
- La facture de l'œuvre, les matériaux utilisés, le caractère fragile ou non;
- Les possibilités de diffusion de l'œuvre et de sa mise en valeur;
- Les possibilités de conservation et de restauration si nécessaire;
- Les exigences liées à une donation;
- L'accès au titre légal de propriété.

Admissibilité

Sont admissibles tous les artistes professionnels¹ ou leur représentant qui sont domiciliés au Québec depuis au moins un an.

Présentation du dossier

L'artiste ne peut présenter qu'un seul dossier et un maximum de trois œuvres. Ce dossier doit être soumis par l'artiste ou la galerie qui le représente. Les œuvres soumises doivent avoir été réalisées à partir de 1960.

Donation

Le Collège est intéressé à acquérir des œuvres d'art par voie de donation² provenant d'artistes, de galeries d'art, ou de propriétaires d'œuvres (personnes ou entreprises).

Lorsque le Collège acquiert une œuvre par voie de donation, un reçu est émis par la Fondation du Cégep ou par le Cégep à titre d'organisme de charité enregistré. Les exigences fiscales sont alors prises en compte. Le donateur doit avoir été propriétaire des œuvres depuis au moins deux ans et devra assumer les frais de l'évaluation indépendante.

Prix de vente

Les œuvres doivent être livrées prêtes à être installées. Le prix de vente doit par conséquent inclure les frais d'encadrement, le socle ou tout autre support nécessaire à la présentation de l'œuvre, de livraison et d'assurance couvrant le transport. Le montant maximal pour une œuvre est de 5 000\$ (avant taxes). Le Cégep se réserve le droit, sur une base exceptionnelle, de considérer une œuvre d'un montant supérieur. Les taxes sont ajoutées, s'il y a lieu.

Mode d'inscription

L'artiste doit remplir le formulaire d'inscription en ligne en se rendant à l'adresse suivante : www.cegepsth.qc.ca.

Date limite d'inscription

Tous les formulaires d'inscription dûment remplis, accompagnés des documents requis, devront être reçus **au plus tard le 17 mars 2023**.

Avis important

Si l'œuvre choisie par le comité n'est plus disponible au moment de l'achat, elle ne pourra être remplacée par une autre œuvre. Dans ce cas, la transaction sera annulée. Le Cégep de Saint-Hyacinthe se réserve le droit de conserver la documentation soumise par l'artiste pour ses archives.

Contrat

Un contrat de vente ou de donation devra être signé entre les parties et une licence d'utilisation signée par l'artiste (ou son représentant légal) pourrait aussi être requise.

Pour information

450 773-6800 ou 514 875-4445, poste 2628
oeuvresdart@cegepsth.qc.ca



1- Au sens de l'article 7 de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*.

2- Quoique le Cégep de Saint-Hyacinthe détienne un budget pour acquérir des œuvres d'art contemporain dans le cadre de cet appel de dossiers, rappelons que les donations sont aussi les bienvenues.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1 Identité - Coordonnées

Êtes-vous représenté(e) par une galerie pour la présente demande? Oui Non

Nom de famille : Prénom :

Lieu de naissance : Ville, province, pays Adresse : No, rue, appartement

Adresse : No, rue, appartement Ville, province, code postal

Ville, province, code postal Tél. :

Signature Tél. résidence :

N° TPS : Tél. atelier :

N° TVQ : Courriel :

Discipline dans laquelle vous vous inscrivez (cochez plus d'une case si nécessaire, mais une seule par œuvre) :

<input type="checkbox"/> Sculpture	<input type="checkbox"/> Arts médiatiques (audio)	<input type="checkbox"/> Photographie
<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/> Techniques mixtes	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Arts graphiques (dessin, estampe, estampe numérique)	<input type="checkbox"/> (combinaison de deux ou plusieurs des précédentes disciplines)	

2 Formation

Quelle est votre formation en art et où l'avez-vous reçue? Cochez la case appropriée.

Université :	Québec	Ailleurs, précisez
Collège :	Québec	Ailleurs, précisez
École d'art privée :	Québec	Ailleurs, précisez
Stage auprès d'un artiste reconnu (précisez) :	Québec	Ailleurs, précisez
Autre (précisez) :	Québec	Ailleurs, précisez

Au cours des cinq dernières années, avez-vous obtenu des bourses de perfectionnement, de production ou des prix dans le domaine des arts?

Oui Non Si oui, précisez :

3 Activités professionnelles

Au cours des trois dernières années, avez-vous présenté une exposition individuelle? Oui Non

Si oui, précisez :

Mois/année :
Titre de l'exposition :
Lieu :
Ville :

Au cours des trois dernières années, avez-vous présenté une exposition collective? Oui Non

Si oui, précisez :

Mois/année :
Titre de l'exposition :
Lieu :
Ville :

4 Description des œuvres

Titre :	Édition (estampe, photographie) :
Année :	Durée (arts médiatiques) :
Dimensions en cm (hauteur, largeur, profondeur) :	Prix :
Matériaux :	TPS :
Support :	TVQ :
Technique :	Total :

Titre :	Édition (estampe, photographie) :
Année :	Durée (arts médiatiques) :
Dimensions en cm (hauteur, largeur, profondeur) :	Prix :
Matériaux :	TPS :
Support :	TVQ :
Technique :	Total :

Titre :	Édition (estampe, photographie) :
Année :	Durée (arts médiatiques) :
Dimensions en cm (hauteur, largeur, profondeur) :	Prix :
Matériaux :	TPS :
Support :	TVQ :
Technique :	Total :

Tous les formulaires d'inscription dûment remplis, accompagnés des documents requis, devront être reçus **au plus tard le 17 mars 2023** par courriel : oeuvresdart@cegepsth.qc.ca

INFORMATION : oeuvresdart@cegepsth.qc.ca
450 773-6800, poste 2628